

Descriptif de formation

Jeudi 30 avril 2026 – de 9h00 à 17h00

Ton budget ? Facile ! – deviens maître de ton argent

Tu reçois ton salaire, et ensuite ? Arrête de gérer ton argent au hasard ! Apprends aujourd'hui à mettre en place un système financier simple et automatisé qui te garantit, dès le versement de ta paie, que chaque franc est déjà alloué : à tes besoins, à tes plaisirs, et surtout, à tes plus grands projets.

Objectifs

Je...

- comprends mon système financier personnel et son fonctionnement.
- sais établir et gérer un budget en lien avec mes projets.
- découvre les mécanismes de l'épargne et de l'investissement.
- gagne en autonomie et confiance dans mes choix financiers.

Contenu

Cette formation interactive permet aux participant.e.s de comprendre les bases de la gestion financière personnelle. À travers des cas pratiques (budget, épargne, investissement), ils découvrent comment relier leur salaire à la réalisation de projets concrets. L'atelier inclut l'utilisation d'un outil « budget » appliqué à des situations réelles, afin de rendre l'apprentissage immédiatement utile.

Animation

Lobmeyer Johan, Economiste d'entreprise MBA, PMP, Spécialiste en gestion d'investissements

Public cible et participant.e.s

Jeunes salarié.e.s en début de carrière, souhaitant poser des bases solides pour gérer leurs finances personnelles et concrétiser leurs projets.

Limité à 12 personnes

Lieu

Palais de Beaulieu- H18, 10 Avenue des Bergières, 1004 Lausanne

Inscription et désistement

Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.

Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au **lundi 30 mars 2026** au plus tard, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

formation-ARC.Suisse

Frais

Pour les **membres** des fédérations, les frais sont pris en charge de la manière suivante :

- **Syna** : 4 journées de formation/année ;
2 journées de formation pour les retraité.e.s et apprenti.e.s
 - **transfair** / transfair Poste : 2 formations/année
 - **SwissPersona**: max. CHF 1'000.- /année
 - **SCIV**: max. CHF 450.-/année
- Pour les **non-membres** : CHF 600.- (documentation de cours et repas inclus)